

Descriptif des enseignements

Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques

A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Bloc 1 – Compétences linguistiques générales

Ecrit – grammaire

30EL050 – CS.AN (annuel)

Matthieu Bernhardt, mercredi 8-10, vendredi 8-10 (+ jeudi 14-16, au printemps)

Objectifs et contenu

Ce cours-séminaire vise, d'une part, à améliorer la compréhension de divers types de textes et, d'autre part, à développer des compétences grammaticales et rédactionnelles. L'articulation de diverses activités de lecture, d'analyse de texte, de grammaire et de rédaction permettra aux étudiant-es d'élargir leurs compétences linguistiques tout en approfondissant leurs connaissances des cultures francophones et du milieu universitaire suisse.

Evaluation

Contrôle continu : le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examen). Durée des contrôles : entre 1h30 et 2h00. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Condition : présence obligatoire à 80 % des cours et participation obligatoire aux exercices de rédaction prévus (selon des modalités et un calendrier précisés en début d'enseignement).

Activités orales

30EL053 – CS.AN (annuel)

Martine Lenoble, mardi 14-16, mercredi 10-12

Objectifs et contenu

L'objectif de ce cours-séminaire est d'améliorer les compétences orales, en réception comme en production. A partir de documents sonores, vidéo, écrits et iconographiques essentiellement orientés sur la vie en Suisse et la vie à l'université, un travail sera mené sur les particularités de l'oral, la description, la narration et l'argumentation simple.

Les activités menées en cours varieront entre l'écoute et la compréhension de documents sonores, la lecture expressive, les petits exposés individuels et les travaux de groupes.

Evaluation

Contrôle continu, en collaboration avec le cours « Prononciation ». Il se compose de deux épreuves orales d'une durée chacune de 30 minutes environ, l'une pendant la session d'examen de janvier-février, l'autre pendant celle de mai-juin. Les modalités d'évaluation seront précisées en début d'enseignement.

Conditions : pour pouvoir se présenter aux épreuves en session, l'étudiant-e doit avoir fréquenté régulièrement le cours (80% de taux de présence minimum) et collaboré activement aux exercices collectifs et individuels prévus en classe.

Prononciation

30EL051 - TP.AN (annuel)

Julie Decap, lundi 13-15

Objectifs et contenu

L'objectif de cet enseignement est d'améliorer la communication orale à travers un travail ciblé sur la prononciation. Le cours aura lieu au laboratoire de langue afin d'entraîner au mieux les compétences de compréhension et de production des sons du français tout en mettant en évidence les différences qui existent entre l'écrit et l'oral. Des exercices pour améliorer le rythme et l'intonation seront proposés tout au long de l'année mais nous travaillerons plus en détails la production des consonnes et des voyelles en insistant sur leurs caractéristiques ainsi que sur les difficultés qu'elles peuvent poser.

Evaluation

Contrôle continu, en collaboration avec le cours « Activités orales ». Il se compose de deux épreuves d'une durée chacune de 30 minutes environ, l'une pendant la session d'examen de janvier-février, l'autre pendant celle de mai-juin. Les modalités d'évaluation seront précisées en début d'enseignement.

Conditions : pour pouvoir se présenter aux épreuves en session, l'étudiant-e doit avoir été présent-e à au moins 80% des séances de TP et avoir participé activement au travail en classe.

Remarque : les progrès des étudiant-es seront évalués régulièrement en cours d'année grâce à des contrôles formatifs.

Laboratoire de langue

30EL052 - TP.AN (annuel)

Romain Isely, mardi 12-13

Objectifs et contenu

L'objectif de cet enseignement en laboratoire de langue est d'améliorer la communication en français. Pour cela, le travail s'articulera à l'aide de différentes activités et ressources, principalement numériques, autour de deux axes : un premier, qui reprendra ce qui aura été vu aux activités de prononciation le lundi, et un second, qui travaillera plus particulièrement la compétence de compréhension de l'oral.

Evaluation

Attestation, qui s'obtient grâce à : a) une présence de minimum 80% en cours, b) une participation active et c) une maîtrise des outils du laboratoire.

TP au laboratoire de langues

30EL028 – TP.AN (annuel)

Romain Isely, mardi 13-14

32M1071 – TP.AN (annuel)

Françoise Zay, mercredi 13-14

Ces deux créneaux supplémentaires de travaux pratiques (TP) au laboratoire de langue sont facultatifs, et proposés aux étudiants qui voudraient s'entraîner de manière plus intensive dans des exercices de prononciation : ils peuvent s'ajouter aux enseignements obligatoires (30EL051 et 30EL052) mais ils ne les remplacent pas. Il n'y a ni évaluation ni crédits spécifiquement liés à ce travail, réalisé en autonomie.

Attention : le créneau du mercredi 13-14 ne sera ouvert à l'ADI qu'à partir du 7 octobre.

Bloc 2 – Compétences spécifiques et transversales

Expression écrite : les textes informatifs

30EL054 – CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, lundi 10-12

Objectifs et contenu

L'objectif de cet enseignement est de stimuler l'écriture de textes à dominante informative.

Pour l'apprentissage des procédés et structures essentiels permettant d'élaborer un texte informatif, des journaux, articles scientifiques, manuels, dictionnaires et encyclopédies fourniront le matériau à observer puis à imiter. Les étudiant-es partiront donc de l'observation de textes brefs et variés afin de s'en servir comme modèles pour s'entraîner à l'écriture.

Chaque séance abordera une notion ou compétence spécifique et les exercices se concentreront sur une difficulté à la fois. Des travaux d'écriture à rendre régulièrement ainsi que des corrections collectives effectuées en classe permettront également aux apprenant-es d'améliorer leur niveau et de progresser en français écrit.

Evaluation

Contrôle continu formé de 2 épreuves ayant lieu pendant les cours et en session d'examen selon un calendrier et des modalités précisées au début des cours.

Conditions : participation régulière aux cours (80% de taux de présence minimum) et 4 travaux à rendre dans les délais fixés par l'enseignante.

Balades genevoises I

30EL055 – CS.A (semestriel, automne)
Martine Lenoble, mercredi 14-16

Balades genevoises II

30EL056 – CS.P (semestriel, printemps)
Martine Lenoble, mercredi 14-16

Objectifs et contenu

Ce cours thématique donne aux étudiant-es l'occasion de découvrir des lieux emblématiques de Genève, historiques ou contemporains, urbains ou champêtres et de devenir voyageur-se / photographe, en réalisant un album de voyages genevois commenté. Il permettra d'enrichir ses connaissances culturelles sur la ville de Genève ainsi que ses connaissances linguistiques liées au paysage urbain et à l'expression des impressions / sentiments. Chaque semestre sera composé de six balades, en alternance avec des cours en salle de classe. L'album sera composé de 30 photos (5 photos par balade) accompagnées d'une légende (petit commentaire rédigé) et d'un texte introductif d'environ 300 mots.

Evaluation

Examen oral en session

Pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir assisté à 80% des cours et balades et réalisé un album photos commenté (version numérique ou papier).

Remarque

Cet enseignement a lieu au semestre d'automne et au semestre de printemps, avec un programme différent chaque semestre.

Pas besoin de matériel spécialisé, les photos peuvent être réalisées avec un simple téléphone portable.

« Do you speak Suisse ? »

30EL057 – CS.P (semestriel, printemps)
Stéphane Borel, jeudi 12-14

Objectifs et contenu

Ce cours thématique s'intéressera au « parler suisse » et nous fera découvrir, de semaine en semaine, les habitudes langagières typiquement helvétiques que l'on recense sous l'étiquette d'« helvétismes » ou de « romandismes ». Concernant tous les niveaux linguistiques, ces particularités sont diffusées de manière inégale au sein de la société, parfois répandues dans l'ensemble du territoire de la Suisse romande, parfois réparties selon le critère générationnel, régional, professionnel ou social.

Qu'il s'agisse de formes archaïques ou dialectales (issues du patois romand), de germanismes, de « statalismes » (innovations institutionnelles propres à la Confédération), ou d'autres spécificités (divergences sémantiques, expressions idiomatiques, formules figées, etc.), notre objectif sera d'appivoiser les éléments les plus

saillants de ces pratiques « locales » afin d'en saisir les usages, en les comparant avec d'autres variantes, qualifiées de plus standard, en vigueur dans l'espace francophone. Ce voyage à travers les mots et les expressions de Suisse romande nous permettra en outre d'aborder la situation des trois autres régions linguistiques du pays, mais aussi de prendre en considération les modes de dire et de penser propres aux différentes langues et cultures présentes parmi le public.

Évaluation

Contrôle continu, selon un calendrier et des modalités fixées en début de semestre par l'enseignant.

Cultures francophones

30EL058 – CS.P (printemps)

Matthieu Bernhardt, Nadine Bordessoule, Sylvain Medzogo, vendredi 10-12

Objectifs

Ce cours thématique se propose d'introduire à l'étude des cultures francophones à travers divers ateliers thématiques qui permettront aux étudiants d'aborder la francophonie d'un point de vue culturelle en lien avec un panorama des pays francophones, une première approche de la littérature suisse romande et deux sorties au théâtre à Genève.

Evaluation :

Examen oral en session.

Condition : présence obligatoire à 80% des cours et aux deux sorties théâtrales.

Projet personnel

30EL059 – Atelier (printemps)

Françoise Zay, calendrier à déterminer

Objectifs

Les étudiant-es de l'ADI sont encouragé-es à participer à des activités « hors programme », liées à l'offre de l'UNIGE (cours public) ou à l'intégration à la vie étudiante sur le campus (en s'inscrivant par exemple à certains ateliers proposés par les Activités culturelles ou en menant à bien un tandem). Le choix et la validation du « projet personnel » se fait par un-e des enseignant-es de l'ADI jouant le rôle de tuteur/tutrice.

Une séance d'information et de présentation est prévue le jeudi 30 septembre 2021, 11-12h. Une autre séance sera planifiée pendant ou à la fin du semestre d'automne, dans le même créneau horaire.

Evaluation

Attestation, selon des modalités fixées d'entente avec l'enseignant-e responsable.